

Le logement—Loi

La Société canadienne d'hypothèques et de logement va fournir l'assurance ou les garanties voulues pour le prêt. Il s'agit d'un simple emprunt qui va s'ajouter aux autres contractés par les détenteurs d'hypothèques. Quelle honte! C'est une mesure terriblement mesquine et insuffisante alors que les Canadiens de tous les milieux espèrent que le ministre chargé du logement et l'ensemble du gouvernement vont se décider à faire quelque chose. Le ministre devrait rougir de honte. Il devrait avoir tellement honte d'un programme qu'il proclame comme la meilleure solution aux problèmes des gens, qu'il ne devrait pas se montrer à la Chambre. Loin de venir en aide aux propriétaires-occupants, le ministre leur propose de s'endetter davantage. Dans son communiqué prétentieux du 8 février, émis ici même dans la capitale nationale, le ministre disait que l'objectif du gouvernement était de revenir sans heurts à une situation plus normale et de veiller à ce que personne ne souffre indûment d'ici là.

● (1630)

Est-il possible d'imaginer un ministre déclarer que cette proposition va permettre de revenir sans heurts à des taux d'intérêt plus élevés pour les Canadiens accablés de paiements hypothécaires qui sont au dessus de leurs moyens, et que personne ne souffrira de l'impuissance du gouvernement à résoudre la crise? Il parle d'éviter les heurts. Il dit que personne n'en souffrira puisqu'on a prévu des mesures d'aide. Bien au contraire, les Canadiens vont connaître encore plus de privations et déjà accablés de dettes, ils vont s'endetter toujours davantage.

La politique du gouvernement en matière d'habitation et de logement locatif consiste à encourager les particuliers à retarder la date de leur propre exécution qu'ils ne pourront éviter, de toute façon. Le gouvernement veut simplement reporter cette date du 15 mars au 15 avril.

M. Kelly: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): Le député invoque-t-il le Règlement?

M. Kelly: Oui. Le député ne nous parle que de la moitié du programme, et je me demande s'il ne pourrait aussi nous parler de l'autre moitié.

M. Lewis: Allons donc! Il ne parle que depuis sept minutes. Donnez-lui une chance!

M. McMillan: Monsieur l'Orateur, j'ai commencé il y a sept minutes, et même si le député n'était pas intervenu, je comptais bien faire ressortir toutes les lacunes du programme. Je suis heureux qu'on m'invite à parler des autres faiblesses, qui sont nombreuses.

M. Lewis: C'est lui la grand faiblesse!

M. McMillan: Monsieur l'Orateur, le ministre responsable du logement a proposé à la Chambre un programme tout à fait insuffisant.

M. Lewis: Tout Scarborough a honte de vous.

M. McMillan: A côté de ce ministre avare et mesquin, Sésaphin ressemble au Père Noël.

M. Waddell: Voilà qui est original!

M. McMillan: Le député qui vient de m'interrompre m'a invité à parler des autres lacunes du programme.

M. Kelly: L'autre moitié est . . .

M. McMillan: Puis-je continuer sans être interrompu de façon impolie par le député?

Le bill autorise aussi des emprunts sans intérêt pouvant aller jusqu'à \$7,500 par unité pour les propriétaires qui construisent de nouveaux logements, comme l'annonçait le budget de si piètre façon. Cette mesure encouragera, dit-on, la construction de logements locatifs. Nous devons supposer que c'est ce que le gouvernement compte faire pour atténuer la crise des logements locatifs. Il semble cependant que les mesures proposées par le gouvernement pour faire face à la crise des propriétaires résidentiels laissent encore plus à désirer. Le ministre a encore une fois puisé dans son porte-monnaie pour nous jeter une aumône. Il s'agit bien d'une aumône si l'on songe à la nécessité de prendre des mesures énergiques, novatrices, actives et bien financées pour résoudre la crise des logements locatifs.

Le Canada a besoin de 220,000 nouvelles unités de logement chaque année pour faire face à la demande. A mesure que les jeunes se marient, il faut de nouveaux logements pour qu'ils puissent habiter quelque part. La SCHL et d'autres experts évaluent donc les besoins nationaux de logement à environ 220,000 nouvelles unités par année. En 1980, sous le gouvernement actuel et en bonne partie sous le ministre actuel, seulement 159,000 unités ont été construites. En 1981, 178,000 unités ont été construites, soit beaucoup moins encore une fois que les 220,000 dont nous avions besoin. Les experts comme la SCHL et le Conference Board du Canada prévoient que seulement 180,000 unités seront construites en 1982.

Au cours des trois dernières années, on a construit 143,000 maisons de moins que nous n'en avions besoin au Canada. La politique de taux d'intérêt élevés du gouvernement a pour ainsi dire freiné l'industrie du bâtiment. Il faut reconnaître que cela est imputable à la politique impitoyable, insensible et brutale du ministre des Finances (M. MacEachen), de son collègue, le ministre chargé du logement, de l'ensemble du cabinet et des chiens savants qui les appuient. Ce sont eux qui sont responsables des taux d'intérêt élevés qui paralysent l'industrie du bâtiment et empêchent les Canadiens d'avoir les logements dont ils ont besoin. Ce qui est encore plus grave, c'est que cette politique empêche la plupart des Canadiens de réaliser leur rêve de devenir propriétaires.

Le gouvernement lui-même et d'autres ont prouvé que les investisseurs, les propriétaires et d'autres représentants de ce secteur ne peuvent pas réaliser de bénéfices sur les logements locatifs en raison de la politique nationale de taux d'intérêt élevés. En Ontario, les investisseurs et les propriétaires doivent louer en moyenne \$800 par mois un appartement classique à une chambre. Pour ma part, je ne viens pas de l'Ontario, mais de l'Île-du-Prince-Édouard, l'une des provinces de l'Atlantique. Au premier abord, on peut penser que le même appartement, dans ma province, se louera moins cher qu'en Ontario, mais les revenus sont également inférieurs. En tout cas, certains investisseurs, dans la ville où j'habite, Charlottetown, me disent qu'ils doivent demander un loyer de l'ordre de \$800 par mois pour les nouveaux logements, afin de rentrer dans leurs frais, sans même envisager de faire de bénéfices.